

UCb

UD

UD

N

UD

UD

N

N

SECTEUR A L'ETUDE

UCb

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UCa

UZ

UCa

UCa

UCa

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UD

UG

UG

UG

UG

UG

UG

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

UCc

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

LEGENDE :

- UB** Nom de zone
- Limite de zone
- ▨ Espace Boisé Classé
- ★ Constructions remarquables (AC1 inscrit et classé)

Emplacements réservés

- ▨ Emplacement des ER équipements et voiries
- ① Numéros d'ordre dans la liste des ER équipements et voiries
- ⋯ Emplacement des ER sentiers piétonniers
- Ⓜ Numéros d'ordre dans la liste des ER sentiers piétonniers

Mixités sociale

- ▨ Périmètre de mixité sociale (L.123-1-5 16°)
- Ⓜ Numéros d'ordre dans la liste des périmètres de mixité sociale
- ▨ Servitudes urbaines de mixité sociale (L.123-2 b)
- ④ Numéros d'ordre dans la liste des servitudes urbaines de mixité sociale

Prescriptions diverses

- ▨ Eléments paysagers remarquables (L.123-1-5 7°)
- ★ Eléments patrimoniaux identitaires (L.123-1-5 7°)
- 17 Numéros des éléments patrimoniaux identitaires
- ⋯ Servitude de périmètre d'attente de projet (L.123-2 a)

Zones à risques

- ▨ Zone rouge du PPR Inondation
- ▨ Zone rouge du PPR Incendie de Forêt
- ▨ Zone de constructibilité nulle liée au risque géologique

COMMUNE DE SAINT-PAUL-DE-VEUCE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES 06

Plan Local d'Urbanisme

4b

PLAN DE ZONAGE
PLANCHE SUD
échelle : 1 / 3000
Mars 2013

Délibération du conseil municipal :	30 mars 2009
Arrêté le :	2 avril 2012
Enquête publique	du 10 septembre au 12 octobre 2012
Approuvé le :	25 mars 2013
Modifications	Mises à jour